

Zeitschrift:	Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
Herausgeber:	Société de communication de l'habitat social
Band:	51 (1978)
Heft:	11
Artikel:	Est-ce que le bâtiment prend conscience des problèmes énergétiques?
Autor:	[s.n.]
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-128126

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Est-ce que le bâtiment prend conscience des problèmes énergétiques ?

(ieps) Une enquête représentative réalisée à la demande de la Documentation suisse du bâtiment de 470 architectes et planificateurs a révélé qu'aujourd'hui, aussi bien le maître d'œuvre que l'architecte prennent très au sérieux le problème de l'économie de l'énergie pour les bâtiments neufs ou pour la rénovation des bâtiments anciens. Il est difficile de savoir jusqu'à quel point les appels officiels ont été entendus, mais il n'en reste pas moins que 40% des maîtres d'œuvre font ressortir le thème des mesures d'économie d'énergie dans leurs projets de construction et qu'ils attendent des propositions dans ce sens de la part de l'architecte. D'une manière tout à fait générale, l'accent en ce qui concerne la réduction de la consommation d'énergie est mis sur l'amélioration du rendement total de l'énergie utilisée. On se concentre sur les murs extérieurs, la toiture et les fenêtres. Il est intéres-

sant de constater qu'en matière de bâtiments neufs la préférence va encore nettement au chauffage au mazout, quand bien même 38% des personnes interrogées accordent déjà leur préférence au chauffage central électrique. Très souvent discutée, l'énergie solaire ne dépasse que très rarement en Suisse le stade de l'étude. Si 24% environ des personnes interrogées ont envisagé une fois au moins dans le courant des deux dernières années l'énergie solaire dans leur avant-projet, les projets à l'étude n'ont même pas été réalisés à raison de 25%. Les raisons qui ont engagé le maître d'œuvre à renoncer à l'énergie solaire résident principalement dans un rapport coût-profit défavorable, des considérations esthétiques et des problèmes relatifs au lieu d'implantation. Compte tenu des projets réalisés l'année dernière par les architectes interrogés, le nombre de bâtiments fai-

sant véritablement usage de l'énergie solaire reste petit.

A la question concrète portant sur les mesures et directives décrétées par l'Etat, 57% des personnes interrogées pensent que celles-ci sont insuffisantes. En Suisse romande et au Tessin, le pourcentage s'établit à 61%. Il est étonnant de constater que près de la moitié des architectes et des planificateurs réclament des prescriptions plus sévères et plus uniformes en ce qui concerne l'isolation thermique (48%).

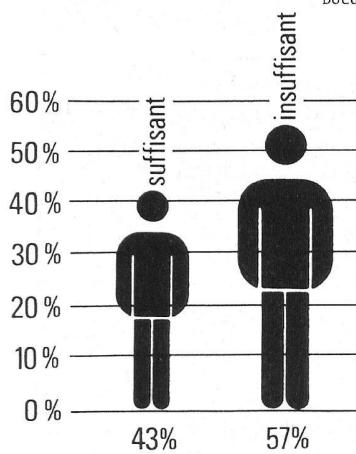
En Suisse, le maître d'œuvre veut bien construire en ayant conscience de l'énergie, mais cela ne doit toutefois pas coûter trop cher. En règle générale, il semble qu'on admet pour acceptable jusqu'à 10% du coût de construction total; cependant, dès que ce seuil est franchi, la bonne volonté reste, mais les moyens nécessaires à l'investissement supplémentaire ne sont pas mis à disposition.

Comparativement à l'année passée, les bureaux d'architecture et d'étude interrogés en Suisse voient aujourd'hui l'avenir d'une manière plus optimiste. 44% des personnes interrogées considèrent que la situation sur le plan des mandats est meilleure, alors que 21% seulement la considèrent comme plus mauvaise. L'appréciation est légèrement plus pessimiste en Suisse romande et au Tessin. Comme 36% des architectes s'attendent à de meilleures rentrées de mandats pour les douze prochains mois, on devrait parvenir à une certaine stabilisation, ou à une légère tendance ascendante.

Résultats et tableaux peuvent être publiés librement. Le rapport d'enquête complet peut s'obtenir auprès de:

ZSM Zutter Sommer Marketing BSR,
case postale 242, 4018 Bâle.

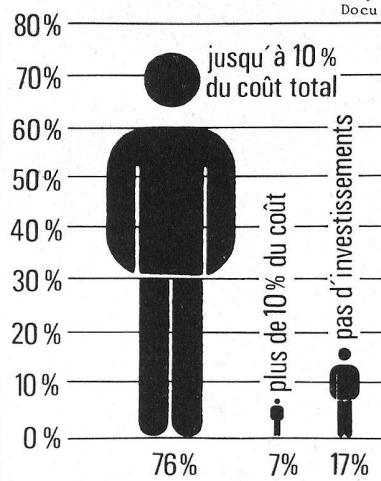
Que penser des prescriptions de l'Etat concernant l'économie énergétique dans le bâtiment



Des prescriptions plus sévères pour mieux utiliser l'énergie

-ieps-. Plus de la moitié des bureaux d'architecture suisses est d'avis que l'Etat devra proclamer des prescriptions plus sévères en ce qui concerne l'isolation thermique afin qu'en Suisse également le bâtiment prenne conscience du gaspillage de l'énergie. Il n'y a que 43% des architectes qui jugent la situation légale actuelle suffisante tandis que 57% la considèrent comme insuffisante. Voilà un des résultats d'une enquête représentative de la Documentation suisse du bâtiment auprès de 470 bureaux d'architecture de la Suisse.

Investissements pour économiser de l'énergie dans le bâtiment



D'accord pour économiser de l'énergie - mais que cela ne coûte pas trop cher!

-ieps-. Les maîtres d'œuvre suisses sont parfaitement conscients des problèmes concernant des méthodes de construction économisant de l'énergie. Mais ces mesures ne doivent pas dépasser 10% du coût total d'un immeuble d'habitation. Il est toujours réjouissant de constater qu'il ne reste que 17% qui n'acceptent aucun investissement supplémentaire pour économiser de l'énergie dans leurs constructions; ceci résulte d'une enquête de la Documentation suisse du bâtiment auprès de 470 bureaux d'architecture de la Suisse.